



Compte Rendu Groupe de Travail CHSCT relatif au projet de suppression du bureau de Chassieu

Ce groupe de travail faisait suite au CTSD du 22 novembre 2012 qui avait vu vos élus CGT, Solidaires et UNSA, rejeter les projets de suppressions de la BSI de Cluses d'une part et la disparition du bureau de Chassieu d'autre part. En effet dans un strict respect de la loi, le Directeur interrégional était tenu de présenter avant toute décision les dits projets au CHS-CT des départements concernés (Rhône et Savoie).

Dans le même temps, le directeur interrégional à Lyon convoque un comité technique (CTSD) le 24 janvier prochain pour examiner les effectifs de référence de la DI, et dans les tableaux d'effectifs qui sont fournis comme documents préparatoires, l'effectif du bureau de Chassieu est fixé à.....zéro! Nous rappelons ici à l'Administration que lors d'une restructuration, les agents disposent d'un an à compter de l'avis du CTSD qui ne peut se prononcer avant que le CHS CT ne rende le sien.

Coté immobilier, la BSI de Lyon, pressée par le propriétaire privé de quitter les lieux au plus vite, a trouvé logement à sa taille juste un peu plus loin dans des locaux neufs que ne renieraient pas nos collègues de Grenoble ou de Bourg. De là à penser que les choses sont plus faciles quand le privé demande que lorsque les agents sont dans le besoin, il n'y a qu'un pas que nous osons franchir.

Pendant ce temps là, les travaux ont débuté et même bien avancé pour le bureau de Chassieu, les marteaux piqueurs, camions et autres engins de chantiers ont transformé l'endroit en véritable gruyère à l'image du maillage territorial douanier (c'est pour dire...). Plus aucune sécurisation, un véritable courant d'air qui ne pourra pas s'arranger si en plus un changement de fenêtres intervient par ces temps d'hiver. Bref malgré toute la bonne volonté des agents de la logistique, l'absence de véritable présentation la plus en amont possible du projet au CHS CT se révèle catastrophique pour les agents. Lyon Energies sera relogé, n'ayons crainte, dans quelles conditions, où et quand ? Des réponses seront apportées, quand ? Aucune réponse.

Concernant l'impact de la fermeture de ce bureau sur les conditions de vie des personnels, la Direction l'affirme : pas de problème, Saint Exupéry et Chassieu étant deux bureaux principaux avec le même schéma, les agents n'y verraient pas la différence. SAUF QUE LES AGENTS DE CHASSIEU NE SONT ABSOLUMENT PAS PRIORITAIRES. La résidence qui est restructurée est bien LYON AGGLO. Les agents de Chassieu ne sont donc absolument pas certains de retrouver leur travail dans les locaux de Saint Exupéry. Nous invitons dès lors tous les agents concernés à se faire accompagner par un représentant syndical en cas d'entretien avec la cellule sociale.

Quant à l'impact de la fusion sur les conditions de travail des agents de Saint Exupéry, point de souci selon nos hiérarques. Nous faisons juste remarquer à ceux-ci que faire le boulot de deux bureaux avec un effectif global amoindri de 30%, va forcément avoir un impact important sur le travail au quotidien de tous les agents. Nous avons pu apprendre à ce stade que la division de Lyon disparaissait au profit de Lyon Aéroport et perdait un poste au détour.

Alors, Messieurs les Directeurs et autres Ministres, vos vœux de nouvel an sont pour le moins une énième provocation. Nous vous souhaitons pour notre part une très bonne année de luttes syndicales.

Vos représentants

Yolande Konterski

Laurent Busin

Jean Pierre Ros

Frederic Gerboud (DGFIP)

.